



Directeur(trice) d'établissement culturel



L'exploitation d'un site culturel nécessite un véritable chef d'orchestre, capable de piloter toute la stratégie de gestion et de développement du lieu en s'appuyant sur ses équipes : réglementation ERP, politique économique et sociale, offre et prestations du site, développement de l'évènementiel, partenariats touristiques... rien ne lui échappe. Il/Elle a déjà deux ans d'avance dans sa vision du site !

Ses missions incluent également le pilotage financier, afin de faire en sorte que le site dispose bien des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement, sa sécurité et sa conservation.

Ce profil expérimenté connaît parfaitement son domaine et est garant du respect des engagements et obligations liés à la gestion du patrimoine culturel ou naturel.





• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Mobiliser une vision stratégique et d'anticipation	Capacité à prendre des décisions
Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité	Faire preuve de leadership
Organiser son travail selon les priorités et les objectifs	

Compétences techniques

competences teermiques	
Élaborer une stratégie commerciale	Élaborer une stratégie de développement d'activité
Définir une stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise	Définir la stratégie financière d'une structure
Assurer la gestion administrative d'une activité	Concevoir et réaliser des actions de promotion du patrimoine
Définir des prêts de collection	Contrôler l'état de conservation d'un élément du patrimoine ou d'une collection
Gérer les ressources humaines	Définir des thèmes d'exposition
Gérer une situation d'urgence	Représenter sa structure lors d'un événement ou auprès d'instances de décision





• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable d'au moins dix ans dans le domaine de l'exploitation de sites ou établissements culturels, en management d'entreprise ou en direction administrative et financière est indispensable.

Formations obligatoires

L'agrément délivré par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) est obligatoire pour tous les professionnels exerçant dans un service privé de sécurité ou les dirigeants de structures possédant un service privé de sécurité.

Formations appréciées

Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Gestion administrative et commerciale des organisations

Master Entrepreneuriat et management de projets

Formations de niveau Bac + 3 ou 5 spécialisées dans la gestion administrative et commerciale des organisations culturelles (diplômes d'écoles de commerce, IEP, universités...).

Master Tourisme

Master Direction de projets ou établissements culturels

Mooc disponibles et ressources utiles

S Formation "Management opérationnel"

S France Compétences